

GRUPEMENT  
de l.

COMPAGNIE ou ESCADRON  
de

UNITÉ  
B.T. de

P.V. N° 340 / 19 78

BORDEREAU D'ENVOI

CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES  
QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE  
ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE  
← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

78306103

6-10-78

OBJET DE LA PROCÉDURE

Observation d'objet volant non identifié .

ENQUÊTE

PRÉLIMINAIRE  
FAÇANT DÉLIT  
COMMISSION ROGA TOIRE  
AUTRE

**CODE**

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	Procès Verbal de transport et de constatations .
2	Procès Verbal d'audition de
3	Procès Verbal d'audition de
4	Planche photographique
5	Croquis établi par
6	Croquis établi par

TRG. 15.2.79

INDEXATION DU DESTINATAIRE (X)	NOMBRE D'EXEMPLAIRES	DESTINATAIRES
X	2	M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE A
X	1	M Le Préfet de l.
X	1	M Le Général Commandant la Région Asstienne
X	2	M Le Ministre de la Défense Nationale, Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire, Bureau Emploi-Renseignement .
X	1	ARCHIVE TRANSMISE AU Cdt de Compagnie LE

SUITE DU B.E. SUR PAGE(S) SUIVANTE(S)

VU ET TRANSMIS PAR :  
**Le MdL/Chef**  
**Commandant la Brigade**  
DATE, SIGNATURE, CACHET



BRIGADE DE

P.V N°340  
du 6 Octobre 1978-----  
PROCES - VERBAL  
DE  
RENSEIGNEMENTS  
ADMINISTRATIFS  
-----RENSEIGNEMENTS  
ADMINISTRATIFSL'an mil neuf cent soixante dix huit, le vingt  
Octobre,  
Nous,Observation d'objet  
volant non identifié  
(O.V.N.I.)  
par :Rapportons les opérations suivantes que nous avons  
effectuées, agissant en uniforme et conformément aux  
ordres de nos chefs.-----  
/ I - PREAMBULE - /  
-----Le six Octobre mil neuf cent soixante dix huit,  
Monsieur , demeurant à , au  
lieu-dit " ;, nous avise téléphoniquement à 20  
heures 30, qu'un objet émettant une lueur rose, se  
déplace depuis environ un quart d'heure derrière son  
domicile. Il ne peut expliquer ce phénomène.Suite à cette communication, nous nous transportons  
sur les lieux où nous arrivons à 20 heures 45.-----  
/ II - CONSTATATIONS ET /  
/ MESURES CONSERVATOIRES /  
-----A notre arrivée, nous sommes accueillis par Monsieur  
. Il nous déclare que l'objet a disparu  
mais que son père et lui ont bien eu l'occasion de  
l'observer durant un quart d'heure au moins. Monsieur  
nous conduit derrière sa demeure d'où il a  
observé la lueur.Il fait nuit, le ciel est étoilé, la température est  
clémente. Il n'y a pas de vent.La ferme de Monsieur est située sur le  
territoire de la Commune de , au lieu-dit "  
Elle est entourée de champs. Le terrain est plat.L'objet aperçu par Monsieur se trouvait dans  
un champ situé à l' de son habitation; à environ  
300 mètres. Ce champ est longé par un chemin de terre  
bordé de peupliers. Ces arbres sont d'une hauteur de  
20 mètres environ. Ce champ est cultivé, moitié en maïs  
moitié en herbage. Aucune trace suspecte n'est remarqué  
dans ce champ.

Coordonnées U.T.M. du champ :

Monsieur \_\_\_\_\_, nous déclare qu'alors qu'il se trouvait dans son écurie, il a aperçu une lueur dans un champ situé derrière son domicile. Il a d'abord pensé qu'il s'agissait de la lune, mais, il s'est rendu compte que l'objet se déplaçait, il a été appeler son fils. L'objet pouvait mesurer 1,50 m de hauteur, il était à environ 7 ou 8 mètres du sol. (Pièce N° 2)

Monsieur \_\_\_\_\_, nous confirme les dires de son père, cependant, ils ne sont pas d'accord sur la description de l'objet, ..... (Pièce N° 3)

Nous avons invité chacun des témoins à nous fournir un dessin représentant l'objet tel qu'il pensait l'avoir vu. ( Voir croquis joints ) .

Des photographies des lieux ont été prises .

Nous avons pris contact avec les voisins, les Brigades limitrophes, Les centres d'observation en vol de \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_. Aucune observation particulière n'a eu lieu .

Par message radio, nous avons rendu compte des faits aux destinataires habituels .

Mentionnons que la famille \_\_\_\_\_ est bien connue de nos services, et qu'il est certain qu'ils ont aperçu " Quelque chose " .

Le Gendarme  
O.P.J.

Le Gendarme  
A.P.J.

GROUPEMENT

de

COMPAGNIE

de

UNITÉ

B.T.

P.V N° 340 / 19 78

# PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE  
ENTENDUE

RÉFÉRENCES

CE JOUR **Sept Octobre mil neuf cent soixante dix huit .**  
NOUS SOUSSIGNÉ(S), **Gendarme , O.P.J.**

VU LES ARTICLES **16 à 19 , 20 et 75** DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE , RAPPORTONS LES OPÉRATIONS  
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES , AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS ,  
**entendons à son domicile :** -----

**né le**  
**filz de**  
**Retraité , Nationalité Française**  
**demeurant à au lieu-dit "**

**qui nous déclare à 15 heures :**

-----  
Le 6 Octobre 1978 , aux environs de 20 heures 15 , alors que je me trouvais dans mon écurie , et regardant par la porte , j'ai constaté une lueur anormale qui se trouvait dans un champ situé derrière ma demeure . Sur le coup , j'ai pensé qu'il s'agissait de la lune , mais , regardant mieux , j'ai constaté que cette lumière bougeait . J'ai aussitôt ~~appelé~~ appelé mon fils et nous sommes sortis . -----

L'objet mesurait environ 1,50 m de haut . Il se déplaçait tantôt de haut en bas , tantôt de droite à gauche , mais à chaque fois , il revenait au même endroit . Il émettait une couleur rose , comme lorsque le soleil se couche . On n'entendait aucun bruit . L'objet avait une largeur à la base d'environ 50 cm , en haut , il était légèrement pointu . Il est resté en permanence en position verticale . Les bords étaient légèrement en dents de scie . A mon avis , il se trouvait à environ 7 ou 8 mètres du sol et à 250 mètres de nous . -----

Par la suite , comme ça faisait dix minutes que j'étais en train de l'observer , je suis rentré à mon domicile et je ne l'ai pas vu repartir . -----

Le 7 Octobre 1978 à 15 heures 10 .

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus , j'y persiste et n'ai rien à y changer , à y ajouter ou à y retrancher .  
( A signé au carnet de déclarations) .

GROUPEMENT

1 de

COMPAGNIE

de

- UNITÉ

B.T.

P.V N° 340 / 1978

PROCÈS - VERBAL  
D'AUDITION

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE  
ENTENDUE

RÉFÉRENCES

CE JOUR

**Treize Octobre mil neuf cent soixante dix huit .  
Gendarme , O.P.J.**

NOUS SOUSSIGNÉ (S) ,

VU LES ARTICLES

**16 à 19 et 75**

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE , RAPPORTONS LES OPÉRATIONS

SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES , AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS ,

**entendons au bureau de notre Brigade :**né le .....  
fils de .....  
Nationalité Française , Agriculteur .  
Demeurant à ..... lieu-dit .....

qui nous déclare à 12 heures 05 ;

Le 6 Octobre 1978 , aux environs de 20 heures 20 , mon père est venu m'appeler en me disant qu'il apercevait une lueur étrange dans le ciel , derrière notre maison . Je suis donc sorti , et j'ai effectivement aperçu à environ 250 à 300 mètres de chez nous , un objet d'environ 1,50 m de hauteur qui se trouvait derrière les arbres situés en bordure d'un champ . Il était à environ 7 ou 8 mètres du sol . À mon avis , il se déplaçait principalement de gauche à droite , tout doucement . Il émettait une couleur rose . Il me sembla qu'il était légèrement arrondi , avec un enflement plus important au milieu . Je suis certain que ce n'était pas la lune . Puis , je suis entré chez moi . L'objet a disparu certainement très rapidement , car , quelques secondes plus tard , il n'y avait plus rien . Je n'ai entendu aucun bruit ! Je suis bien resté cinq minutes à observer ce phénomène .

Le 13 Octobre 1978 à 12 heures 15 .

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus , j'y persiste et n'ai rien à y changer , à y ajouter ou à y retrancher .  
( A signé au carnet de déclarations).

Cliché n° 1



Emplacement  
de la  
lucarne .

Vue prise depuis la porte de l'écurie , d'où Monsieur  
a aperçu pour la première fois la lucarne .

Cliché n° 2



Vue prise depuis l'arrière de la maison où  
ont observé la lucarne .

CLICHE N° 3



Vue rapprochée des lieux .

CLICHE N° 4



Vue du Champ au-dessus duquel la leur évoluait



PEUPLIERS

PEUPLIERS

Vue de l'objet d'après Rougier

Hauteur : 1,50 m - Largeur à la Base 0,50 m





Peupliers

PEUPLIERS

Vue de l'objet d'après Monsieur  
Boutour à 1,50 m